

# Une caravane pour les droits des mineurs

COMPAGNE

Du 2 novembre au 8 décembre prochain, une caravane des mineurs marocains de France sillonnera cinq villes, dans le but de réhabiliter la mémoire de ces ouvriers pauvres et analphabètes ayant mené un combat sans merci pour recouvrer leurs droits.

KHADIJA SKALLI

Le 31 mars 2011, la Cour d'appel de Douai en France prononce une sentence qui va changer la vie de dix mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais. Cette institution judiciaire a condamné l'ANGDM (Association nationale de garantie des droits des mineurs), ex-Charbonnages de France, à payer une indemnité de 40 000 euros à chacun d'entre eux pour avoir refusé de leur accorder le droit de racheter leurs avantages en nature, c'est-à-dire de convertir les avantages liés au logement et au chauffage en un capital, versé en une seule fois. Un droit dont bénéficiaient exclusivement les mineurs français et ressortissants de l'Union européenne après la liquidation des Houillères.

## L'arrêt qui a tout changé

Grâce à cette victoire juridique, les mineurs marocains ayant regagné le bercaïl ou leurs ayants-droit peuvent désormais prétendre à cette indemnité de 40 000 euros. « Les mineurs marocains qui ont opté pour le retour au pays après la fermeture des mines peuvent réclamer cette indemnité. Il est vrai qu'au moment du retour, ils ont reçu une somme de 20 000 francs.

**Les mineurs marocains ayant regagné le bercaïl ou leurs ayants-droit peuvent désormais prétendre à une indemnité de 40 000 euros.**



Principal objectif de la caravane : mettre en place des actions en faveur des anciens mineurs et leurs familles vivant au Maroc.

Cependant, cette jurisprudence leur donne droit à cette nouvelle indemnité de 40 000 euros. L'Association des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais (AMMN) met à la disposition des mineurs marocains son avocat pour les accompagner et les aider à recouvrer ce droit. Comme ces derniers ne sont informés de rien, le Conseil national des droits de l'Homme, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger et l'AMMN organisent une caravane de sensibilisation et d'information dans cinq villes », souligne Youssef Hajji, chargé de mission au sein du CCME. La caravane, qui aura lieu du 2 novembre au 8 décembre 2012 sous le thème « la mémoire au service des droits de l'Homme », sillonnera Agadir, Goulmim, Ouarzazate, Tiznit et Taroudant. Anciens mineurs, artistes, chercheurs, étudiants et experts dans le domaine du développement iront à la rencontre des mineurs de ces régions, où eurent lieu des recrutements massifs dans les années 60 au profit de la société Charbonnages de France. Le but étant de valoriser et de réhabiliter la mémoire et l'histoire des mineurs ma-

rocains du Nord-Pas-De Calais en France et rappeler leurs droits.

## Informers les bénéficiaires

« La Caravane des mineurs au Maroc a comme objectif principal la mobilisation des mineurs et leurs familles vivant au Maroc pour revendiquer leurs droits et plus particulièrement la prise en charge par les organismes gestionnaires de Charbonnages de France des maladies professionnelles et la remise en cause de l'accord franco-marocain de 1985. Accord qui a exploité la fragilité des mineurs et leurs ignorances pour les renvoyer au Maroc avec la complicité d'agents consulaires corrompus, sans prévoir de plans d'accompagnement social et sanitaire », renchérit Youssef Hajji.

Au programme de cette manifestation: exposition, projections de films et représentations théâtrales...qui commémoreront le vécu de ces milliers d'immigrés arrivés en France par vagues successives dans les années 60. L'événement sera marqué par des témoignages poignants et vivants des miniers revenus au Maroc. Enfin, plusieurs

tables rondes et séminaires devraient aboutir à la mise en place d'actions de développement, de solidarité et d'accès aux droits au Maroc.

## Un hommage mérité

« Il est temps qu'il y ait ici au Maroc une place, un espace, pour cette mémoire de l'émigration et qu'à partir de là se crée une véritable dynamique entre nos régions du Souss Massa-Draa et du Nord-Pas-De-Calais avec de vraies perspectives d'avenir, des liens solides entre les populations, des échanges continus et réciproques de savoirs et de savoir-faire. Il fallait rendre hommage aux mineurs, à leur sacrifice. Partis jeunes, déracinés, ils ont donné leurs forces à la France participant ainsi à son développement économique et à son enrichissement, tout en aidant leur pays d'origine. Il fallait parler de ces gens-là... Ne pas oublier » insiste Abdallah Samate, président de l'AMMN. Cette manifestation devra aboutir à la production d'un livre blanc destiné aux décideurs politiques et acteurs de développement en France et au Maroc. ♦